



**COMMISSION SPORTIVE JEUNES DU DISTRICT
(CSJD)
Configuration « Compétitions »
Réunions restreintes des 15 et 16 Mars 2023
Procès-verbal N° 23 du 21 Mars 2023**

Président CSJD	Roland MEHN
Vice-Présidents CSJD	M. André BOHN M. Jean-Pierre WAGNER
Présents :	Mmes. Sandrine Koenig, Anne Schaffhauser, Scheuer Magalie Bahloul Delphine, Huguette Ueberschlag MM.Thierry Ontani, Michel Dallet, Léonor Cochin, Renaud Mantel, El Atyaoui Fouad, Jacqui Jellimann, René Ludwig, Martinez José Martini Guy, Zimmerlin Franck, Marc Gass

CHAMPIONNATS Phase Retour & Printemps

Consultez régulièrement vos rencontres sur le site du District Alsace



Modification des Groupes

U11 D3 Gr.G

Saint Louis Neuweg F.C. 4 intègre ce groupe

Équipes concernées : Rixheim A.S. 1, EJPS Bartenheim 5, Mulhouse R.C. 3, Mulhouse F.C. 4, Brunstatt F.C. 2, Mulhouse Real Asptt 3, Gprh Kembs 3, Alsasud Blotzheim 3, Riedisheim FC 3



Modifications Calendriers: Jeunes

U18 D1 Gr B

#E.H.B. 2016 1 - Gpihr Hirtzfelden 1

du 11.03 au 10.04 à 15H

U18 D2 Gr C

Rossfeld Emr 1 - Stpierre Bois Vville 1

du 04.03 au 01.04 à 16H

Kaysersberg Ohrikasi 1 - Racing H.W. 96 1

du 01.03 au 05.04 à 19H

Wittenheim A.S.T.R. 1 - Ribeauvillé A.S. 1

du 04.03 au 08.04 à 17H

Kaysersberg Ohrikasi 1 - Rossfeld Emr 1

du 25.02 au 08.04 à 15H

Kaysersberg Ohrikasi 1 - Wittenheim A.S.T.R. 1

du 11.03 au 12.04 à 18H

Turckheim A.S. 1 - Evv Gundolsheim 1

du 11.03 au 08.04 à 16H

U18 D2 Gr D

Ejps Kappelen 1 - Reiningue Ejmr 1

du 25.02 au 19.04 à 18H

Reiningue Ejmr 1 - Brunstatt F.C. 2

du 18.02 au 26.04 à 18H

Alsasud Hésingue 1 - Brunstatt F.C. 2

du 25.02 au 10.04 à 16H

Ejht Bitschwiller 1 - Durlinsdorf A.S. 1

du 11.03 au 10.04 à 16H

Illfurth Eiz 1 - Aspach Le Haut A.S. 1

du 11.03 au 19.04 à 18H30

U18 D3 Titre Gr D

Grentzingen F.C. 1 - Sundhoffen A.S. 2

du 11.03 au 08.04 à 16H

U18 D3 Printemps Gr D

Horbours Wihr F.C. 1 - Feldkirch Efm 1

du 11.03 au 08.04 à 16H

Maisongoutte Vville 2 - Chatenois Ekh 2

du 11.03 au 08.04 à 17H30

U18 D3 Printemps Gr E

Lutterbach A.S. 1 - Alsasud Héisingue 2

du 11.03 au 08.04 à 16H

Thann F.C. 1 - Ejht Oderen 2

du 11.03 au 08.04 à 17H30

Mulhouse R.C. 1 - Gprh Kembs 2

du 11.03 est inversé au 8.04 à 16H(CRSD)

Epa Traubach 1 - Sausheim F.C. 2

du 11.03 au 08.04 à 14H

Alsasud Héisingue 2 - Epa Traubach 1

du 03.06 est avancé à 15H(TO)

U15 D1 Gr A

Seltz FC 1 – Achenheim/Ebruche 1

du 18/03 au 08/05 à 17h00

U15 D1 Gr B

Ejps Koetzingue 1 - Brunstatt F.C. 1

du 11.03 au 10.04 à 14H

U15 D2 Gr A

Seltz FC 2 – Hoenheim SR 1

du 08/05 16h00 avancé à 15h00

U15 D2 Gr C

Wittenheim Ejwbal 1 - Scherwiller Ekh 1

du 11.03 au 08.05 à 17H

Buhl F.C. 1 - Andolsheim A.S. 1

du 11.03 au 10.04 à 16H

U15 D2 Gr D

Morschwiller Ejmr 1 - Mulhouse Coteaux A.S 1

du 11.03 au 08.05 à 15H

Sundgau Foot Raeder. 1 - Mulhouse Real Asptt 1

du 11.03 au 18.05 à 15H

Helfrantzkirch Ejvt 1 - Thann F.C. 1

du 11.03 au 08.05 à 16H

Stade Burnhauptois 1 - #E.H.B. 2016 1

du 11.03 au 10.04 à 16H

U15 D3 Titre Gr C

Munster A.S.1 - Rossfeld Emr 2

du 11.03 au 08.04 à 16H

U15 D3 Titre Gr D

Durlinsdorf Esd 1 - Illzach A.S.I.M. 2

du 11.03 au 08.04 à 16H

U15 D3 Printemps Gr F

Soultz F.C. 1 - Heiteren Eavh 1

du 11.03 au 08.04 à 16H

U15 D3 Printemps Gr G

Oberbruck Esd 2 - Kingersheim F.C. 2

du 11.03 au 08.04 à 16H

U15 D3 Printemps Gr H

Mertzen A.S. 1 - Ejps Uffheim 2

du 11.03 au 08.04 à 16H

Epa Montreux 1 - Gprh Habsheim 2

du 11.03 au 08.04 à 16H

Zillisheim Eiz 2 - Ejcs Hirtzbach 2

du 11.03 au 08.04 à 16H

U13 D2 Titre Gr C

Strg Ass 2-Scherwiller/Ekh1

du 11/03 au 08/04 à 14h00

U13 D3 Titre Gr A

Zornthal/Schwin2 - Val de Moder 1

du 11/03 au 08/04 à 14h00

Sarrewerden 1 - Lupstein 3 rives 1

du 11/03 au 08/04 à 14h00

U13 D3 Printemps nord Gr C

Herrlisheim FC 2 - Offendorf 1

du 11/03 au 08/04 à 14h00

U13 D3 Printemps nord Gr E

Fegersheim FC 1 - Souffelweyersheim FC 1

du 11/03 au 08/04 à 14h00

U13 D4 printemps nord Gr A

Waldhambach/Evde 2- Lupstein 3rives 2

du 11/03 au 08/04 à 14h00

U13 D4 printemps nord Gr D

Langensoultzbach 1 – Jsof/Soultz/Foret 2

du 11/03 au 08/04 à 14h00

U13 D4 printemps nord Gr E

Gjan/Niederlauterbach 7 - Beinheim 1

du 11/03 au 08/04 à 14h00



U18F à 8 Gr C

Gf Centre Haut Rhin 3 - Canton Vert A.S. 1

du 25.03 se jouera au Stade Municipal à BLODELSHEIM

U15F à 8 Titre Gr B

Stade Burnhauptois 1 - Pulversheim Ejep 1

du 11.03 est inversé au 07.04 à 14H(CRSD)

U13F à 8 D1 Gr A

Vendenheim F.C. 1 - Mulh E.Victoria.Fc 1

du 22.03 au 29.03 à 16H(Technicien)

Strasbourg R.C.S.A. 1 - Mulh E.Victoria.Fc 1

du 18.02 au 15.04 à 14H30

Illzach A.S.I.M. 1 - A.G.I.I.R. Florival 1

du 11.03 au 19.04 à 14H

U13F à 8 D2 Titre Gr C

Sundgau Foot Oltin. 1 - Zillisheim S.S. 1

du 11.03 au 07.04 à 14H

U13F à 8 D2 Printemps Gr B

Haslach/Evalleebruche 1 – Duppigheim USL 1

du 18/03 au 01/05 à 14h00

U13F à 8 D2 Printemps Gr D

Thann F.C. 1 - Sundgau Foot Raeder. 2

du 11.03 au 07.04 à 14H

Epa Dannemarie 1 - Pfastatt F.C. 2

du 11.03 au 07.04 à 14H

U11F à 8 Gr C

Thann Etah 1 - Ensisheim Ejep 1

du 11.03 au 15.04 à 10H30



COUPES JEUNES CSJD

U18 C.E. Crédit Mutuel

Durrenbach/Esauer 1 – Schweighouse FC 1

du 22/03 est inversé et se jouera à Schweighouse à 19H30



COUPE D'ENCOURAGEMENT CREDIT MUTUEL U18F à 8



Alsace 1/4 de Finale

Le 05 Avril à 17H30 (sauf indications contraire) sur le terrain du club premier nommé.

Le vainqueur est qualifié pour le tour suivant. Le règlement de la coupe d'encouragement s'applique. Les frais d'arbitrage restent à la charge du club visité. Matches de 2 x 40 mn. Pas de prolongation.

En cas d'égalité : 5 tirs aux buts, puis tirs au but mort subite.

	EQUIPES	EQUIPES	HORAIRE
1	Canton Vert A.S. 1	Thann F.C. 1	
2	Kometrib/Ettendorf 1	Herrlisheim FC 1	19H30
3	Ent. Espoir 16 1	Monswiller F.C. 1	19H30
4	Strg A.S. 1	Oberhausbergen F.C. 1	19H30



COUPE DISTRICT U15 Fa 11



Alsace / ¼ de Finale

Le 05 Avril 17H (sauf indications contraire) sur le terrain du club premier nommé.

Le vainqueur est qualifié pour le tour suivant. Le règlement de la coupe d'encouragement s'applique. Les frais d'arbitrage restent à la charge du club visité. Matches de 2 x 35 mn. Pas de prolongation.

En cas d'égalité : 5 tirs aux buts, puis tirs au but mort subite.

	EQUIPES	EQUIPES	HORAIRE
1	Niederhergheim F.C. 1	A.G.I.I.R. Florival 1	
2	Pfastatt F.C. 1	Illzach A.S.I.M. 1	
3	Strasbourg R.C.S.A. 1	Vendenheim F.C. 1	18H00
4	Erstein A.S. 1	Sélestat S.C. 1	18H00

COUPE D'ENCOURAGEMENT CREDIT MUTUEL U15 Fa 8



Antenne de Illzach / ½ Finale

Le 05 Avril 17H (sauf indications contraire) sur le terrain du club premier nommé.

Le vainqueur est qualifié pour le tour suivant. Le règlement de la coupe d'encouragement s'applique. Les frais d'arbitrage restent à la charge du club visité. Matches de 2 x 35 mn. Pas de prolongation.

En cas d'égalité : 5 tirs aux buts, puis tirs au but mort subite.

	EQUIPES	EQUIPES	HORAIRE
1	Gprh Habsheim 1	Pulversheim Ejep 1	
2	Gfchr Blodelsheim 1	Rouffach Erwo 1	

Antenne de Entzheim / 1/4 Finale

Le 05 Avril 18H (sauf indications contraire) sur le terrain du club premier nommé.

Le vainqueur est qualifié pour le tour suivant. Le règlement de la coupe d'encouragement s'applique. Les frais d'arbitrage restent à la charge du club visité. Matches de 2 x 35 mn. Pas de prolongation.

En cas d'égalité : 5 tirs aux buts, puis tirs au but mort subite.

	EQUIPES	EQUIPES	HORAIRE
1	Bischheim Soleil 1	Phalsbourg Espoir 22 1	
2	Koenigsh Ent.Fém 1	Oberlauterbach/Eoeh 1	
3	Strg Musau A.S 1	Strg A.S. 1	
4	Holtzheim A.S. 1	Heiligenstein A.S. 1	

MENTION D'APPEL

Commission Sportive de District :

– Procédure d'appel

« - Pour les dossiers réglementaires : susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District (secretariat@lafa.fff.fr) dans un délai de 7* jours à compter du lendemain de leur notification, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District Alsace.

** Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.*

Les décisions de la Commission Sportive des Jeunes du District Alsace sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 69 des Règlements de District, devant la Commission d'Appel de District.

Le Président,
Roland MEHN

Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre WAGNER